

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL DU 30 JUIN 2021, A 19H A LACROIX SUR MEUSE

Nombre de membre dont le Conseil Syndical doit être composé : 20

Nombre de conseillers en exercice : 20

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 17 (dont cinq suppléants)

L'an deux mil vingt et un, le 30 juin, les membres du Conseil Syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Cœur de Lorraine, élus par les conseils communautaires des communautés de communes membres, se sont réunis dans la salle Neptune du centre socioculturel de Lacroix-sur-Meuse de la communauté de commune du Sammiellois, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Cœur de Lorraine, conformément aux articles L. 2122-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales applicables en la matière.

### Étaient présents :

BEIRENS Odile (suppléante)	MOREAU Michel
DEGOUTIN Lysiane	PALIN Laurent
DENOYELLE Sylvain	PICHAVANT Pascal (Suppléant)
GRUNBLATT Jean Paul (suppléant)	PIERSON Xavier
KAMPMAN Erna	PLANTEGENET Lionel
KLEIN Dania	TONNER Marie-Christine
KLEIN Joël (suppléant)	VUILLAUME François
MANGIN Chantal (suppléante)	ZINGERLE Jean Claude
MESOT Régis	

### Étaient excusés :

ALEXANDRE Didier	JOYEUX Laurent
AUBRY Martine	LHOTTE SIDOLI Sandrine (suppléante)
COCHET Xavier	MOUSSA Dominique
GEORGE Marie-Cécile	SION D'ETTORE Louise
JACQUEMIN Lionel	

### Étaient présents également :

M Jean-Christophe FRIZON, chargé de mission TEPCV/CTE

Mme Laura DAUMAS, chargée de mission PETR

M François PIERRON, responsable d'études au CEREMA

Mme Valérie HARTMANN, responsable d'études au CEREMA

M Renaud MICHEL, directeur général de l'OHS de Lorraine

M Michel BOUR, directeur de l'EHPAD d'Hannonville sous les côtes

M Hans MAZETIER, directeur de projet à l'OHS de Lorraine

Mme Nathalie DERVAUX, coordinatrice à l'EHPAD d'Hannonville sous les côtes

### Pouvoirs :

M Sylvain DENOYELLE avait obtenu le pouvoir de M Lionel JACQUEMIN.

M Xavier PIERSON avait obtenu les pouvoirs de M Dominique MOUSSA, M Didier ALEXANDRE et M Laurent JOYEUX.

### Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Syndical du 19 mai 2021
3. Présentation par le CEREMA de la méthodologie d'accompagnement dans le cadre du PTRTE

4. Présentation du projet de dispositif innovant d'accompagnement des personnes âgées au domicile (Par l'OHS et l'EHPAD d'Hannonville)
5. Vote de la délibération suivante :
  - Délibération n°2021/13 : Télétransmission des actes au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire
6. Questions diverses

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 19h10.

M PIERSON excuse les personnes ne pouvant être présentes ce soir et informe des pouvoirs qui sont donnés.

### 1. Désignation d'un secrétaire de séance

M VUILLAUME ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, qu'il a acceptées.

### 2. Approbation du procès-verbal de la réunion de Conseil Syndical du 19 mai 2021

Il est ensuite procédé à l'approbation du procès-verbal de la séance précédente du 19 mai 2021, qui est adopté à l'unanimité.

### 3. Présentation par le CEREMA de la méthodologie d'accompagnement dans le cadre du PTRTE (diaporama ci-joint)

La parole est donnée à M François PIERRON et Mme Valérie HARTMANN, responsables d'études au CEREMA. Après un retour sur les généralités du PTRTE, ils ont présenté la méthodologie d'accompagnement du PETER Cœur de Lorraine pour l'élaboration du PTRTE et donné des conseils méthodologiques.

Un temps d'animation est réalisé pour prioriser les enjeux retenus par le CEREMA suite à l'analyse des données du territoire et des trois entretiens réalisés auprès des CC du Sammiellois, de l'Aire à l'Argonne et du territoire de Fresnes en Woëvre. Le rendez-vous avec la CC Côtes de Meuse Woëvre sera réalisé courant juillet.

Lecture des travaux réalisés :

ENJEUX, À PARTAGER, À PRIORISER

**Enjeux prioritaires (Pastille verte) :**

- Les mobilités, douces et organisées
- Le changement climatique
- L'indépendance énergétique
- Le patrimoine et les ressources naturelles

**Enjeux à prioriser (Pastille orange) :**

- La transition agro-alimentaire
- La transition numérique
- L'attractivité touristique de nature et d'Histoire
- Le dynamisme de l'économie locale et durable

**Enjeux à partager (Pastille bleue) :**

- Le lien social et la solidarité
- L'offre de services en proximité
- La culture pour tous

**Enjeux à partager (Pastille rouge) :**

- Les coopérations (gouvernance interne et partenariats)
- Marketing territorial
- La formation et l'éducation
- L'engagement des populations

**Priorisation des enjeux PETER (pastille verte) :**

- 1 => La santé et l'accès aux soins
- 2 => Le dynamisme de l'économie locale et durable
- 3 => L'attractivité touristique de nature et d'Histoire

**Priorisation des enjeux dans le PTRTE (pastille rouge) :**

- 1 => Le dynamisme de l'économie locale et durable
- 2 => Le changement climatique
- 3 => La formation et l'éducation
- 4 => L'engagement des populations

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil syndical – PETER Cœur de Lorraine – 30 juin 2021

Cerema  
CLIMAT & TERRITOIRES RURAUX

Parole des élus sur leurs choix :

- La santé et l'accès aux soins sont considérés comme une priorité. « On a les maisons de santé mais on voit qu'il y a encore un besoin de coordination. La pandémie qui a touché le territoire a démontré l'importance de la solidarité et du lien social qui est transversal à tout le reste ».
- Le développement économique (choisi à presque 50% pour les pastilles rouge) et l'attractivité touristique sont également très importants pour développer le territoire et attirer les travailleurs.
- Le changement climatique doit être intégré en fils rouge dans les réflexions du PTRTE.
- L'engagement des populations est essentiel pour réussir les projets et les enjeux définis aujourd'hui. Mais cet objectif reste compliqué.
- La gouvernance est manquante alors que dans tout projet elle doit être définie en amont, même si cela semble évident au sein du PETR.

Suites à donner :

Le CEREMA va réaliser courant juillet l'entretien avec la CC Côtes de Meuse Woevre, puis fera par des résultats et de ses réflexions suite aux échanges de ce jour. Il conviendra ensuite de réaliser un travail avec les élus sur la priorisation des enjeux avant la rentrée, afin que l'on puisse élaborer le document dans le temps imparti. Les responsables d'études remercient le président et les élus pour leur écoute et leur participation.

#### **4. Présentation du projet de dispositif innovant d'accompagnement des personnes âgées au domicile (Par l'OHS et l'EHPAD d'Hannonville)**

Il y a 5 ans le pari pour maintenir l'EHPAD et développer des solutions pour la population a été pris. Aujourd'hui, M MICHEL, directeur général de l'OHS de Lorraine est content d'avoir tenu son pari et de présenter son dispositif innovant d'accompagnement des personnes âgées au domicile soutenu par le département de la Meuse dans le cadre du dispositif e-Meuse santé. Accompagné de M BOUR, M MAZETIER et Mme DERVAUX, il leur laisse la parole pour présenter le projet.

Le dispositif est parti d'un constat : augmentation constante des plus de 60 ans et plus de création de places en EHPAD, et d'un souhait des personnes âgées de rester à l'endroit où elles vivent. L'OHS et l'EHPAD d'Hannonville ont réfléchi à une solution « c'est grâce à l'EHPAD que je reste à mon domicile ».

Cette solution vise, par un outil dématérialisé, à coordonner le parcours des personnes au domicile et à lutter contre la perte d'autonomie. Il s'agit par la création d'une cellule ressource de coordonner l'ensemble des partenaires ou prestataires qui peuvent intervenir au domicile des personnes âgées en s'adressant à un seul endroit dénommé : OHS solution (*Plaquette ci-jointe*).

Comment ça marche ? Grâce à des partenariats les personnes peuvent choisir sur la plateforme (OHS solution) les services ou prestations qu'elles souhaitent à domicile (les courses, le ménage, les soins infirmiers...) et peuvent également trouver des espaces de communication ou des réseaux d'animation pour garder un lien social avec leur proches ou associations locales.

Questions suite à la présentation :

Quel est le champ d'intervention de la cellule de coordination ? Comment s'articulera le dispositif avec les aides existantes (type APA, PCH...) ? Quel coût pour la personne pour adhérer à cette plateforme ou services ?

La solution portera sur la population du PETR, le déploiement sera progressif en fonction des partenariats engagés et des demandes. Elle sera également en lien avec des partenaires hors du territoire (exemple les centres hospitaliers). Pour les aides légales ou extra légales les personnes devront faire seules leur démarche nous ne venons pas remplacer l'existant. Par contre la cellule ressource pourra informer sur ces dispositifs s'ils ne sont pas connus. L'abonnement coûte 5€/mois à la personne. Si elle souhaite d'autre prestation comme l'apport de course elle devra payer un supplément pour la livraison de 2€.

M. PIERSON remercie l'OHS et l'EHPAD d'Hannonville pour leur présentation.

#### **5. Vote de la délibération suivante :**

- Délibération n° 2021/13 : Télétransmission des actes au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire

Après une présentation succincte de la télétransmission des actes par Laura DAUMAS, les membres décide à l'unanimité de :

- de SIGNER une convention avec la Préfecture de la Meuse pour accéder au service de télétransmission des actes qui relèvent du contrôle de légalité et du contrôle budgétaire ;
- d'AUTORISER la télétransmission des actes aux services préfectoraux ;
- AUTORISE le Président à contractualiser avec la plateforme d'échange dont l'offre sera la plus avantageuse ;

#### **6. Questions diverses**

M. PIERSON informe les membres qu'il souhaite la présence du futur président du Conseil de Développement au sein des conseils syndicaux du PETR, il n'y a pas d'objection.

M PIERSON remercie les membres et lève la séance à 21h30.